

Pour que les pères ne soient plus privés de leurs enfants. Stop à l'éloignement volontaire géographique !



[secure.avaaz.org /fr/petition/Letat_Francais_les_ministres_Pour_que_les_peres_ne_soient_plus_prives_de_leurs_enfants/](https://secure.avaaz.org/fr/petition/Letat_Francais_les_ministres_Pour_que_les_peres_ne_soient_plus_prives_de_leurs_enfants/)



Pourquoi c'est important

Madame, Monsieur,

Quid du soutien des pères privés de leurs enfants alors qu'ils n'ont rien fait de mal ?

Qui écoute et soutien ces pères qui souffrent en silence et sont victimes de ce qu'on peut considérer comme de la violence psychologique avec des conséquences terribles qui peuvent aller jusqu'au geste ultime et tragique: le suicide.

Des pères qui, doivent dans un premier temps faire le deuil plus ou moins douloureux de leur couple mais surtout doivent survivre à la séparation plus ou moins prolongée voir définitive de leurs enfants !

Quel père aimant peu légitimement survivre à ça sans aide et soutien ? Aucun !

Alors aujourd'hui je lance un cri d'alarme et de désespoir pour que nous soyons entendus et soutenus notre rôle de père qui reste égal à celui de la mère.

Rappel :

34 % des enfants de séparés ne voient plus jamais leur père et seulement 42% d'enfants le voit au moins 1 fois par mois !

De nombreux indicateurs mettent en évidence une extrême vulnérabilité des hommes ne pouvant exercer leur paternité, cette exclusion allant d'un droit de visite et d'hébergement de deux week-ends par mois à une rupture totale de lien avec leur enfant. Le nombre de suicide majoritairement de pères estimé à 60 sur environ 8000 procédures, soit un cas sur cent trente .Ce qui est une prévalence parmi les plus élevées qu'on puisse trouver.

Plus d' 1,3 million de pères sont privés de leur enfant alors qu'attend l'état pour agir ?

STOP à l'éloignement géographique volontaire.

STOP à la priorité donnée aux mères par les juges en ce qui concerne le droit de garde.

SANCTIONS FERMES pour les non représentation d'enfant

CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE systématique pour les enfants victimes d'aliénation parentale et de non représentation.

David SELLIER

Un papa qui ne voit pas ses enfants grandir.

Publiée Novembre 28, 2017

| *Pour que les pères ne soient plus privés de leurs enfants*

Cette pétition a été lancée par sellier et ne représente peut-être pas un positionnement d'Avaaz